

**MAIRIE
D'
ASCROS**



ASCROS, le 28 Septembre 2019

06260 ASCROS

☎04.93.05.84.21
Télécopie :
04.93.05.68.24

Compte-rendu de la Réunion en Mairie d'ASCROS, du Conseil Municipal

Du Samedi 21 Septembre 2019 à 14 heures 30

Président : Vincent GIOBERGIA.

Elus présents : ANGELIN René, BASSI-CARLIN Colette, BECCARIA Yann, BLAIN Michel avec procuration à BASSI-CARLIN Colette, DILMI Henri, GIOBERGIA Vincent, GIOVANNESCHI Christiane, HAMES Nicole, RAYBAUD Alain, SGARRONI Alain.

Secrétaire de séance : Nicole HAMES, désignée à l'unanimité.

=====

Ordre du Jour : Ecole d'ASCROS - RPI ; Epicerie communale ; Appartements communaux ; Emplois communaux ; Bar-Restaurant d'ASCROS ; Bibliothèque - Médiathèque - Association ASCROTHERQUE ; Requête de M. et Mme Jean-Marie RAYBAUD ; Requête de Mme Monique PICKODCKO ; Requête de M. et Mme Laurent et Hassania BRIET ; Projets communaux : Chapiteau (salle polyvalente), Château, Numérotation des rues, Visuel, Débroussaillage(s), Four communal, Ruelle du Village, Escaliers de Rourebel, Sécurisation CD 27, Jardins solidaires, Sécurisation du fond du Village, Subventions Départementales et Régionales, ... ; CCAA : Motion transport scolaire ; Enedis : équipements en panneaux solaires ; Indemnités pour le gardiennage des églises communales ; Assainissement : Station d'Épuration, Raccordement de Sainte-Anne, Etude Barma/Balmon-Est ; Dotation Cantonale 2018, 2019 (voirie, ...) ; CAT NAT 2016 : Ferme Thérapeutique d'ASCROS, et Association partenaire ISATIS ; Divers.

=====

0) **Ouverture de la séance à 14 heures 30** :

Adoption du compte-rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal, en date du 22/06/2019 :

Adopté à l'unanimité.

1) Ecole d'ASCROS - RPI :

-Effectif de la rentrée scolaire 2019/2020 pour les écoles du RPI, LA PENNE et SAINT ANTONIN :

19 élèves pour l'école d'ASCROS - 12 élèves de l'école de LA PENNE.

-M. Éric CEZERAC, Directeur de l'école de LA PENNE demande une subvention de la part des communes du RPI afin de budgétiser les sorties pédagogiques et classes découvertes tout au long de l'année scolaire 2019/2020.

Coût pour la commune d'ASCROS : 1500,00 euros.

La même somme est demandée aux 2 autres communes du RPI, LA PENNE et SAINT-ANTONIN.

m. le Maire indique à l'Assemblée que l'argent est toujours présent pour soutenir toutes les actions de l'école.

Vote : Pour, à l'unanimité

-Courrier de la Mairie de NICE, suite à la demande de dérogation par la commune d'ASCROS, afin que l'enfant Nathan COLLANDINI soit scolarisé dans un établissement de la Ville de NICE. Demande relative à l'état de santé fragile de sa maman durant la fin de sa grossesse.

Scolarisation pendant 4 mois soit : 458,40 euros à régler.

Vote : Pour, à l'unanimité

-Demande de dérogation aux services compétents de la DDTM des A-M concernant les obligations des communes liées à l'accessibilité, notamment pour l'école ;

Dérogation acceptée par les services ==> la commune d'ASCROS n'a pas obligation de réaliser ces travaux, (qui auraient engendré des frais).

-Pergola de la Cour :

La CCAA est dans l'attente de recevoir la garantie « Intempéries Neige » afin de valider totalement l'ouvrage dans la conformité règlementaire.

-Les enfants ont envoyé une carte postale lors de leur séjour en classe de découverte au LAVANDOU.

2) Epicerie communale :

-La Boulangerie-Epicerie continue à fonctionner.

-Remplacement du store en toile au-dessus de l'entrée :

Devis de l'entreprise « LAURENT STORES & FENÊTRES » pour un montant de 1550,00 euros HT soit 1860,00 euros TTC, avec le lambrequin.

Référence de la toile choisie : ORC D 103 120 - Manosque ;

Inscription sur le lambrequin : « Épicerie d'Ascros ».

Vote : Pour, à l'unanimité

-Les documents de contrôle technique et d'assurance du véhicule de l'épicerie sont apposés de manière visible et règlementaire.

3) Appartements communaux :

Hameau de Rourebel :

-Problème de fuite d'eau à l'appartement 2100 de M. Éric BELLIARDI ==> résolu. Problème d'humidité à revoir et travaux divers (peinture...).

-Radiateurs électriques de l'appartement 2032 de Mme Marion MANDARINO (MAROLLE) à changer.

-Inspection des tuiles et du faitage de la toiture de l'immeuble en profitant de la nacelle de l'entreprise MICOL en intervention à la Ferme d'ASCROS pour l'association ISATIS.

-Voir également les fils électriques apparents à l'appartement 2032.

-Demande de logement de Mme Florence DING dont la fille réside à BESSEUGES et la petite fille est scolarisée à l'école de LA PENNE, pour louer l'appartement communal 2100 pour un loyer mensuel de 320,00 euros avec 10,00 euros de charges mensuelles, à partir du 1er octobre 2019.

Vote : Pour, à l'unanimité

-Demande de logement sur la commune : ces demandes seront traitées par la commission déléguée et/ou les propriétaires privés.

-Institut L'In Beauté : A la demande de M. le Maire, révision du loyer de Mme Linda LÉTEVÉ avec une baisse de 50 % afin de maintenir son activité sur la commune.

Le loyer mensuel sera de 50,00 euros à partir du 1er octobre 2019.

Vote : 1 contre et 3 abstentions 6 pour

-Taxe de Séjour :

En accord avec les services préfectoraux la commune décide de ne pas instaurer la taxe de séjour, il est donc nécessaire de retirer les délibérations du 24 juin 2006, du 13 avril 2019 et du 22 juin 2019.

Vote : Pour, à l'unanimité

4) Emplois communaux :

-Remerciement à Mme Hassania BRIET, agent recenseur, qui a assuré le recensement 2019 sur la commune d'ASCROS.

L'organisme INSEE a comptabilisé 178 adresses d'habitation.

-Bibliothèque Anna DAO :

Voir avec M. Charles PACCINO, Président de l'ASCROTHERQUE afin de mettre des personnes bénévoles à disposition et ainsi assurer une permanence renforcée ;

Contactez également les services de la CCAA de PUGET-THENIERS dans le cadre de mise à disposition de personnel.

-Entretien communal :

Embauche d'un agent pour compléter l'entretien du village et des hameaux, pour une durée de 15 heures hebdomadaires, en Contrat à Durée Déterminée, pendant 1 an et avec une période d'essai d'un mois, à partir du 8 octobre 2019.

Vote : Pour, à l'unanimité

5) Bar-Restaurant d'ASCROS - Place du Village :

Horaires d'ouverture et de fermeture du Bar-Restaurant à voir avec le gérant M. Nicolas ODVAD.

6) Bibliothèque - Médiathèque Municipale d'ASCROS :

Vu au point 4)

7) Requête de M. et Mme Jean-Marie RAYBAUD :

Problème d'infiltration d'eau dans sa cave, résolu.

Des recherches de fuite sont toujours en cours pour diagnostiquer le réseau et trouver l'origine de cette fuite, avec le concours des services du SMIAGE.

8) Requête de Mme Monique PRICKODCKO :

Affaire Richard SANCHEZ :

Procédure à revoir avec l'avocat de la commune, afin d'alerter le Tribunal Administratif de NICE et de reprendre un arrêté de péril, dans le cadre d'une démarche réglementaire.

9) Courrier de Mme Huguette JUGLARIS :

Vu au dernier Conseil.

-Requête de M. Maurice REY :

Délabrement et dangerosité de la barrière en béton attenante à sa propriété. Demande de devis et voir avec les services de SDA CIANS VAR pour conseil. Cette portion de garde-corps étant à la charge de la commune, cette propriété étant dans l'agglomération.

10) Requête de M. et Mme Laurent et Hassania BRIET :

En attente du rendez-vous chez le notaire pour la signature de la vente de la parcelle D 639.

11) Projets communaux :

1/ Chapiteau / Salle Polyvalente :

Coût 16 450,00 euros HT tout compris avec le plancher bois ;

Electricité installée ;

Mise en place d'un compteur d'eau ;

Eclairage Public à prévoir ;

Bloc sanitaire en attente de financement dans le cadre de la DCA 2018, réponse positive en cours de M. Charles Ange GINESY, Président du Conseil Départemental des A-M.

2/ Ruelle au Village : en cours.

Avec le financement du FRAT par le Conseil Régional PACA.

3/ Escalier de Rourebel : Les travaux ont démarré.

4/ Visuel : En place (contre le mur, derrière la Gare).

5/ Colonnes d'Ordures Ménagères enterrées :

-Permettront d'enlever les points de ramassage d'ordures ménagères disgracieux, notamment Quartier Sainte Anne et Quartier Les Chalts.

-Dans l'abri à conteneurs du Village, le système de colonne sera placé sur des rails (nouveau procédé).

-Point de ramassage du Cimetière : à voir.

-Un courrier d'information sera envoyé par les services de la CCAA à tous les usagers concernés par la disparition des points de ramassage.

6/ Château d'ASCROS :

Finition des petits travaux d'aménagement par l'entreprise « A chaud et Sable », sous couvert de l'architecte en charge, Mme Agnès SOURD.

7/ Numérotation des rues : en cours de finalisation.

8/ Panneau d'arrêt de bus : Déplacé près du Visuel (gare sur la Place).

9/ Sécurisation du CD 27 :

-Les travaux de poses de barrières de sécurité en cours de réalisation par les services de SDA CIANS VAR, pour la sécurisation de la portion du « Grand Huit » et « Fuont Boyère ».

-Il est nécessaire de poser des barrières également au niveau de la propriété de M. SANCHEZ à Rourebel.

10/ Demande d'élagage :

En attente du devis, par l'entreprise MOLINARI de M. Thomas CUEVAS.

11/ Subventions reçues :

-Création « Bar-Restaurant » : 34 000,00 euros par le Conseil Départemental ;

-Monument aux Morts : 5 579,00 euros par le Conseil Départemental.

12/ Inaugurations :

Inaugurations de la Station d'Épuration Communale et du parcours DISC GOLF prévues le samedi 12 Octobre 2019 à 15 heures, en présence de M. Charles Ange GINESY, Président du Département et de M. Philippe MANASSERO, Président du CDOS.

Il sera demandé aux enfants des écoles d'ASCROS et de LA PENNE d'être présents au DISC GOLF.

12) CCAA : Motion pour le transport scolaire :

Tarifification des transports scolaires, en accord avec la CCAA, adaptés à la ruralité.

Vote : Pour, à l'unanimité

13) ENEDIS : Equipements en panneaux solaires :

Refaire un point technique et financier lors du prochain passage d'ENEDIS, le 1^{er} octobre, à l'occasion de l'inauguration de l'embellissement du transformateur.

14) Indemnités pour le gardiennage des églises communales :

En attente de l'arrivée du nouveau prêtre de la paroisse.
A voir au prochain conseil.

15) Assainissement : STEP / Raccordement St Anne / Etude Barma-Balmon

Est : -Bon fonctionnement de la station d'épuration, (validé par le bureau d'études et conforté par M. Wladimir MARTINEZ - TPF Ingénierie.

-Exploitation prise en charge par le SMIAGE (diagnostic du réseau et du collecteur et curage). A faire réaliser également sur le réseau de Rourebel.

-Réseau de la Barma :

Privilégier, peut-être, le système gravitaire. Approfondissement de l'étude et relevé topographique en cours.

16) Dotations cantonales :

Vu au point 11)

17) CAT-NAT 2016 :

-Mur Quartier « Les Crottes » (propriété Véronique GASTAUD) :

Etude géologique à revoir et prendre attache auprès de l'entreprise SCOFFIER pour organiser le démarrage des travaux.

-Morceau du chemin communal Quartier « Les Crottes » (montée chez Joseph GASTAUD) : devis à redemander et à réactualiser.

18) Ferme Thérapeutique d'ASCROS- Association ISATIS :

- Embellissement du Transformateur électrique sur la Place du Village réalisé avec le concours des pensionnaires de la Ferme d'ASCROS ;
 - Eclairage extérieur de la Ferme :
- Travaux VRD réalisés par l'entreprise DALMASSO de Puget-Théniers,
Travaux d'électricité réalisés par l'entreprise MICOL de Puget-Théniers.
- Travaux fosse septique : en attente de devis de l'EDANC.

19) SDEG :

- Changement de statuts du Syndicat.

Vote : Pour, à l'unanimité

- Courrier au SDEG et à l'entreprise RAPUC concernant les illuminations des Fêtes de Noël 2019 (budget prévisionnel identique à celui de l'année 2017).

20) Divers :

- Salon des Maires : Jeudi 17 octobre 2019, à Nikaïa.

- Rallye MONTE-CARLO Electrique : du 23 au 27 octobre 2019.

- Sensibilisation à la Garde Forestière Régionale organisée par le PNR :
→ 6 agents en place.

- Festivités de Noël :
Illuminations dans le hameau de Rourebel.

L'ordre du jour ayant été épuisé, Monsieur Le Maire procède à la clôture de la séance à 18 heures, en saluant et en remerciant toute l'Assemblée.

**M. Le Maire,
Vincent GIOBERGIA**

